



Jour amende plus amende plus prejudice

Par **cano2a**, le **14/04/2012** à **23:07**

Bonjour,

serait-il possible de que j'ai un recours alors qu'un juge ma condamné à 60 jours amende à 15 euros plus une amende de 400 euros plus 200 euros de préjudice au demandeur cela me parait beaucoup pour un simple harcèlement téléphonique de quelque heures. sachant que je suis demandeur d'emploi et difficilement solvable et que j'en ai informer le juge lors de l'audience .

cordialement

merci pour vos réponses

Par **pat76**, le **15/04/2012** à **17:34**

Bonjour

Voyez avec le juge de l'exécution auprès du Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez.

Il pourra éventuellement ajourner la condamnation ou établir un échéancier de paiement.